



© France BLONDIAU

Livret d'accompagnement au deuil d'un enfant « Du papillon à l'étoile »

EpiCURA
mon hôpital

Sommaire

Introduction	P.3
Notre accompagnement	P.5
Les différentes étapes du deuil	P.6
Le deuil vécu par le couple	P.9
Le deuil vécu par les frères et soeurs	P.10
Le deuil vécu par la famille et les amis	P.14
Où trouver de l'aide ?	P.14
Les livres pouvant vous aider à traverser le deuil	P.18
Les formalités indispensables	P.22



Introduction

Chers parents, chère famille,

Cet enfant que vous avez conçu et attendu n'a pas eu le temps de vivre. Vous vous retrouvez confrontés à l'impensable et à la disparition de vos projets. Il n'existe pas de préparation à cet événement dramatique.

Nous n'avons pas la prétention de soulager votre peine ou de calmer votre douleur par l'intermédiaire de ce livret. Nous espérons seulement pouvoir vous apporter des informations et des conseils qui vous aideront à traverser ces moments douloureux.

Ce que vous vivez, vous et votre famille, est très difficile et les mots manquent souvent pour en parler. Lorsque l'on perd sa maman ou son papa, on devient orphelin(e). En perdant sa conjointe ou son conjoint, on devient veuf(ve). Mais il n'existe aucun mot pour qualifier la perte immense d'un enfant.

Vous êtes des parents en deuil, peu importe que vous ayez perdu un enfant ou un bébé qui n'avait que quelques heures, voire qui n'avait pas encore vu le jour. La traversée de votre chagrin prendra du temps et, face à cette épreuve, il est important de vous entourer de personnes en qui vous avez confiance et avec lesquelles vous vous sentez bien.

Lisez et relisez ce livret en fonction de vos besoins, de vos questions, de vos attentes. Certains chapitres vous seront utiles dès aujourd'hui tandis que d'autres vous aideront plus tard.

Cependant, nous sommes pleinement conscients qu'aucun livre au monde, aucune cellule d'accompagnement au deuil, aucune explication, si pertinents et savants soient-ils, ne suffiront à atténuer votre angoisse et à apaiser votre souffrance.

Vivez un instant à la fois et à votre rythme. Des personnes peuvent vous accompagner, elles ont choisi de vous aider.

Qui peut vous aider ?

Une cellule d'accompagnement au deuil a été créée au sein de notre institution. Elle est composée de médecins, sages-femmes, infirmières, assistantes sociales, psychologues,... et peut être présente dès aujourd'hui et/ou plus tard selon vos besoins.

Nous sommes présents pour vous écouter via les équipes soignantes et l'équipe d'accompagnement au deuil d'un enfant. Via ce livret, nous espérons vous soutenir et vous guider dès aujourd'hui ou dès que vous en ressentirez le besoin. N'hésitez pas à nous contacter.

Équipe du site d'Hornu

La maternité : 065 / 61 47 85

Le bloc accouchements : 065 / 61 47 72

Le service de néonatalogie : 065 / 14 47 50

La pédiatrie : 065 / 61 47 45

Les psychologues :

- V. Houart : 065 / 61 44 44

L'assistante sociale :

- L. Siraut : 065 / 76 96 55

Equipe du site d'Ath

La maternité : 068 / 26 25 13 ou 068 / 26 22 10

La pédiatrie : 068 / 26 25 12

La psychologue : 065 / 61 44 21

L'assistante sociale : 065 / 76 96 31

Notre accompagnement

Vous venez de perdre un enfant...

Après la mort de votre bébé ou de votre enfant, vous ressentez peut-être le besoin de le voir et de le revoir, de le toucher, de le tenir dans vos bras afin de lui dire « au revoir ». Vous pouvez également lui laisser un doudou, une médaille, un poème, une lettre, une prière,... Agissez selon vos croyances et convictions.

Pour garder de doux souvenirs de votre enfant, il vous sera proposé un carnet en son hommage contenant des photos, des empreintes, son bracelet d'identification, une mèche de cheveux,... et nous vous invitons à lui donner un prénom. Toutefois, si cela s'avère difficile pour vous de le recevoir à ce moment, il sera conservé à la maternité où vous pourrez venir le chercher quand vous en ressentez l'envie ou le besoin.

Cette liste n'est pas exhaustive... Exprimez-nous vos souhaits. Votre façon de faire sera la bonne puisque c'est celle que vous aurez choisie. Toutefois, certains parents ne souhaitent pas voir leur bébé ou, en tout cas, pas tout de suite. Sachez que, dans tous les cas, nous respectons votre choix.

Nous vous accompagnerons durant ces démarches et répondrons à vos souhaits.

Pour faire face à cette épreuve douloureuse, il vous sera également proposé de rencontrer la psychologue du service et/ou un membre de notre cellule d'accompagnement au deuil. Ces rendez-vous sont ponctuels ou répétés selon vos besoins. Après votre sortie, la même équipe peut continuer à vous accompagner de différentes manières : entretiens au sein de l'hôpital, passage à domicile, orientation vers une cellule extérieure.

Les différentes étapes du deuil

Nous avons voulu aborder ce chapitre pour vous aider à mieux comprendre ce que vous êtes en train de vivre. Au cours de cette épreuve, vous allez traverser différentes étapes qui se caractérisent par des émotions et des comportements tout à fait courants et normaux, même si leur intensité vous impressionne et vous inquiète.

Certaines réactions vont surgir et s'atténuer, pour revenir encore plus intensément par la suite. Cela fait partie du processus de deuil, qui dure parfois plusieurs mois, voire plusieurs années. Il se peut que vous ne viviez pas ces étapes dans l'ordre décrit ci-après et que vous ne les ressentiez pas au même moment que votre conjoint. Cela est tout à fait normal.

Chaque personne est unique, vit l'événement et s'exprime à sa façon.

Il est possible que vous reviviez certaines de ces étapes

- lors d'une prochaine grossesse ;
- à la date présumée de la naissance de votre bébé ;
- à la date anniversaire de votre enfant ;
- lors de tout autre événement (fête, deuil...).

Il sera dès lors plus difficile de faire face à ces journées mais sachez que vos réactions sont entièrement normales. Au fil du temps, même si la perte reste réelle, la douleur finira par s'atténuer.

Le choc initial

À l'annonce de la mort de votre enfant, vous êtes accablés, en état de choc. Vous ne pouvez pas admettre la réalité. La douleur peut déclencher des cris ou des pleurs. La mort est une rupture violente qui bouleverse tous les repères. Vous êtes confus, sidérés, impuissants.

Il arrive parfois que, peu après la mort de l'enfant, l'un des parents voire les deux, nient la réalité et considèrent que l'enfant est encore présent. Cette période permet probablement de s'adapter progressivement à une réalité trop douloureuse.

La colère, la protestation

Après le choc initial, vous protestez, vous vous révoltez.

Vous avez tendance à vous isoler, vous doutez, vous êtes frustrés, vous êtes en colère, vous êtes agressifs ou encore vous vous méfiez.

Souvent, vous culpabilisez, vous vous sentez responsables ou vous cherchez une personne à blâmer. La culpabilité est le sentiment le plus douloureux et le plus tenace.



La désorganisation, la dépression

Vient ensuite une période au cours de laquelle vous prenez conscience que votre bébé, votre enfant, ne reviendra pas, même si vous ne pouvez l'accepter.

Vous ressentez de l'anxiété, de la peur, de l'impuissance, de la douleur, du désespoir. Vous vous isolez.

Entre les conjoints, la communication peut devenir difficile, chacun se repliant sur sa douleur, par peur d'amplifier la peine de l'autre.

La vie quotidienne est faite de moments qui réveillent votre souffrance. Pour votre bien, exprimez vos sentiments, partagez-les avec vos proches, pleurez.

Vous vous sentez souvent seuls. Il n'est pas facile de révéler sa souffrance aux autres. Pouvoir parler, écouter d'autres parents ayant vécu la même épreuve peut être utile. Cela peut vous permettre de vous sentir moins seuls et vous aider dans votre cheminement.

La réorganisation

Durant cette étape, vous essayez de donner un « sens » à la perte de votre enfant. Vous recherchez du soutien et vous essayez de vous engager dans de nouvelles relations ainsi que dans des activités de la vie quotidienne. La douleur et l'anxiété persistent mais diminuent en intensité et en fréquence.

L'adaptation

Après quelques temps, vous n'avez rien oublié, vous avez encore mal mais « la vie » essaie de reprendre son cours. La détresse s'estompe graduellement et vous retrouvez une certaine stabilité. Ne confondez pas deuil et dépression. Il est « normal » de passer par toutes ces étapes mais il est important de consulter votre médecin si vous ressentez durant trop longtemps de la culpabilité ou un sentiment d'abattement, si vous souffrez d'insomnies, si vous faites des cauchemars ou si votre concentration diminue.

Le deuil vécu par le couple

Pour un couple, le deuil constitue très souvent une épreuve extrêmement difficile car chacun le vit d'une manière différente. Les étapes du deuil ne sont pas vécues dans le même ordre, ni avec la même intensité. Chacun exprime ses émotions de façon personnelle.

Le deuil vécu par la mère

La maman se sent souvent très seule, surtout quand la mort du bébé survient en début de grossesse. Elle a peut-être davantage besoin de parler, de pleurer et d'exprimer ses émotions.

Le deuil vécu par le père

Le papa ne ressent pas toujours réellement la perte de l'enfant. Il la percevra comme un échec provisoire et envisagera davantage l'avenir que la mère. Par ailleurs, il peut également se sentir seul et incompris car il doit souvent retourner travailler et soutenir son épouse durant cette période. En général, il se replie sur lui-même, parle peu de ce décès et se réfugie dans son travail ou une autre activité.

Tout ceci peut faire naître au sein du couple d'importants malentendus.

- **N'hésitez pas à vous parler et à respecter le cheminement de l'autre.**
- **N'attendez pas que des émotions non exprimées et que le refus de la mort de l'enfant gagnent du terrain (parfois pour protéger l'autre), entraînent une incompréhension et une profonde distance entre vous.**
- **Faites-vous aider et octroyez-vous du temps l'un pour l'autre.**

Le deuil vécu par les frères et soeurs

Face au deuil, les enfants réagissent de façon différente en fonction de leur âge et des diverses expériences de leur vie quotidienne.

Sachez que la pensée des enfants s'oriente autour de trois croyances.

- **La mort est réversible** : on meurt pour revenir par la suite.
- **La mort est contagieuse** : si un proche de l'enfant décède, il craindra ensuite que d'autres personnes meurent aussi.
- **La mort est artificielle** : l'enfant pense qu'il y a forcément un coupable, il peut se sentir responsable de la mort d'un proche.

Avant l'âge de 2 ans

La mort n'a aucun sens. Elle est vécue comme une absence physique de longue durée. L'enfant est très sensible à l'anxiété de son entourage.

Entre 2 et 5 ans

C'est l'âge de la pensée magique. Pour l'enfant, la mort est réversible. Il demande quand la personne morte va revenir. Cette perte peut être vue comme une punition. Le petit peut se sentir coupable et angoissé : « c'est parce que je n'ai pas été gentil que mon frère/ma soeur est mort(e) ». Ses comportements peuvent surprendre. Il peut passer du rire aux larmes ou à la colère.

Entre 6 et 10 ans

L'enfant commence à réaliser que la mort est irréversible.

Il comprend que les personnes mortes ne reviennent plus, que leur corps a cessé de fonctionner.

Après 10 ans

L'enfant perçoit la mort comme irréversible, inévitable et irrévocable. Il ressent une angoisse existentielle : cela implique que sa propre mort est envisageable.

Il est difficile de parler de la mort aux frères et sœurs. Cependant, inventer une histoire peut amener l'enfant à imaginer des choses encore plus graves que la réalité et ainsi nourrir ses peurs et ses angoisses.

Quelques conseils

- Utilisez des mots simples pour parler d'un décès aux enfants.
- Soyez à l'écoute de leurs questions, de leurs émotions et de leurs préoccupations.
- N'ayez pas peur d'utiliser le mot « mort ».
- Evitez de dire à l'enfant « c'est comme quand on dort ». Il pourrait craindre de s'endormir.

Il est important d'impliquer les frères et sœurs dans le processus de deuil.

- Montrez la personne décédée à l'enfant s'il le demande. Parlez-en, permettez-lui de pleurer, de s'exprimer.
- Permettez à l'enfant d'assister aux différentes étapes qui suivent la mort et de dire au revoir à leur façon (allumer une bougie, écrire un texte, faire un dessin, lui laisser un jouet, lâcher un ballon, participer aux funérailles,...).

Certains enfants auront immédiatement beaucoup de chagrin. D'autres s'exprimeront par de la colère, par de l'agressivité vis-à-vis de leurs parents ou des autres membres de la famille, par des jeux violents, de l'irritabilité, des cauchemars et souvent par un sentiment de culpabilité ou de jalousie ("je ne voulais pas de ce bébé", etc.).

Soyez attentifs aux troubles du comportement chez l'enfant ne parlant pas de la mort d'un proche (troubles du sommeil, absence de chagrin, rejet de l'école, refus de s'alimenter, long repli sur lui-même,...).

Informez les adultes étant en contact avec votre enfant (instituteur, moniteur, entraîneur sportif,...). Ils pourront peut-être lui venir en aide, simplement en l'écoutant.

Propos adressés aux enfants

Toi aussi, tu as le droit d'être triste.

Maman a perdu le bébé qu'elle attendait.

Tu as perdu ton frère, ta sœur.

Tu es très triste, tu pleures, cela est tout à fait normal.

Tu n'es pas trop grand pour pleurer.

Tu pourras, si tu le veux, voir le bébé, le frère ou la sœur qui est décédé.

Tu pourras lui dire au revoir, lui laisser un souvenir, un dessin.

Tu pourras participer à l'enterrement, poser des questions aux personnes qui se sont occupées de lui.

Tu peux te sentir triste, être en colère ou te sentir seul(e). Tu peux avoir mal au ventre ou à la tête. Tu peux avoir peur. Parles-en avec quelqu'un que tu aimes bien, qui pourra t'écouter et t'expliquer que tout cela est normal.

Tu peux aussi penser que tu as causé la mort de ce bébé, de ton frère ou ta sœur parce que tu ne voulais pas de ce bébé ou parce que tu te disputais parfois avec ton frère ou ta sœur.

Parles-en et rassure-toi, ce n'est pas à cause de toi qu'il ou elle est mort(e).

Tu dois savoir, qu'être malade ne veut pas dire qu'on va mourir.

Les médecins soignent beaucoup de maladies ou de blessures.

La plupart des gens vivent longtemps.

Sache aussi que tes parents seront tristes pendant un certain temps, mais ils seront toujours là pour toi et t'aimeront toujours.

Tu ne vois plus la personne qui est morte mais tu pourras en parler, ce n'est pas parce que les gens meurent qu'on les oublie.

C'est difficile de voir la tristesse des grands, surtout celle de sa maman et de son papa. Serre-les dans tes bras, parle avec eux de ce décès.

Vous êtes présents les uns pour les autres : pour vous aimer, pour rire et aussi pour pleurer ensemble et parler de votre douleur.

Tu verras que certains jours, tu ne seras pas triste. Tu joueras, tu riras. Cela est très bien. Quand tu retourneras à l'école, certains de tes copains n'oseront pas venir te parler ou jouer avec toi. Explique-leur que tu es toujours le/la même, que pour le moment tu es triste mais que tu as besoin d'eux. Tu pourras leur parler de ce que tu vis.

Cela sera difficile de vivre sans ce nouveau-né, sans ton frère ou ta sœur car tu ne pourras pas jouer avec lui, lui parler, le toucher.

Mais tu ne l'oublieras pas.

Tu peux installer une photo dans ta chambre, garder un objet qui lui appartenait : un jouet, un livre, un doudou,...

Tu te sentiras proche de lui. Tu peux dessiner ce que tu ressens ou écrire une lettre.

Il faut du temps pour se sentir mieux, pour ne plus avoir mal, pour ne plus être triste.

Si tu ne trouves personne autour de toi pour t'écouter, tu peux toujours nous appeler, nous ferons tout ce que nous pouvons pour t'aider à être moins triste.

Le deuil vécu par la famille et les amis

La famille et les amis sont profondément affectés par la mort d'un bébé ou d'un enfant, mais aussi par votre souffrance.

La souffrance de l'autre effraie. Dès lors, les proches sont souvent très mal à l'aise. Ils n'osent pas aborder le sujet, sont parfois maladroits et se sentent impuissants face à votre douleur. Cela peut contribuer à vous isoler davantage.

Même si cela vous demande beaucoup d'efforts, dites-leur ce que vous attendez d'eux. Il est très important de se sentir écouté, entouré d'amis ou de proches qui peuvent entendre votre douleur et qui vous laissent l'exprimer.

Où trouver de l'aide ?

Vous pouvez également vous faire aider par des associations, des groupes d'écoute ou encore par des parents ayant vécu également le décès d'un enfant. Ces groupes proposent de l'aide pour les parents et/ou pour la fratrie.

Groupe de soutien pour les parents :

Le groupe « Parents désenfantés » à Céroux-Mousty (Brabant wallon)

Ce groupe organise des lieux de rencontres et de parole pour parents et familles en deuil, à Charleroi, Liège et dans le Brabant wallon. Il propose également une écoute téléphonique, une visite, des rencontres. Formez un de ces numéros si vous souhaitez parler à quelqu'un :

Contact

- Charleroi, Hainaut 0471 / 43 22 62
- Brabant wallon 010 / 24 59 24 ou 0489/ 44 82 23
- Liège 0471 / 43 24 85

“Parents désenfantés”

Rue du Culot, 15B

1341 Céroux-Mousty (Brabant wallon)

E-mail : parentsdesenfantes@scarlet.be

www.parentsdesenfantes.org

Le groupe d'accompagnement « Parents en deuil » à Bruxelles

Il s'adresse aux parents endeuillés et se déplace à domicile en Wallonie et à Bruxelles.

Contact

Serge Decoster 0472 / 31 59 59 (après 17h30)
www.parentsendeuil.be

Suivi individuel à domicile ou en groupes fermés de 4 parents. Les rencontres se déroulent une fois/mois pendant 6 mois, à la demande des parents (entretien individuel au préalable).

Groupe d'écoute « Une étoile est née » à La Louvière

Les rencontres se déroulent à la demande des parents avec un entretien individuel au préalable (participation gratuite).

Contact

CHU Tivoli
Avenue Max Buset, 34
7100 La Louvière
Aile H - Niveau 1
Groupe Facebook : une étoile est née (groupe fermé)

L'asbl « Vivre son deuil »

Cette asbl propose une écoute téléphonique les lundis de 9h à 13h au 0477/ 96 10 37 ou 010/ 45 69 92. Il s'agit de groupes d'entraide et de parole pour personnes endeuillées, par cycles de 4 rencontres, à raison d'une fois par mois (entretien préalable à l'intégration du groupe).

Contact

« ASBL Vivre son deuil » Belgique
Rue du Culot, 15b
1341 Ceroux-Mousty



L'asbl « Le petit prince a dit »

Groupe de soutien pour les personnes endeuillées.

Contact

Caroline Fierens : 0499 / 58 86 24

Avenue Place Cardinal Mercier, 11

E-mail : le.petitprinceadit@yahoo.fr

Groupe de soutien pour les enfants :

Le groupe “ Tournesol ” à Wavre

Groupe pour les enfants de 5 à 12 ans en deuil, organisé par « Parents désenfantés » et L'asbl « Vivre son deuil ».

Ce groupe propose des séances.

Contact

Pour Vivre son Deuil – Belgique : 010 / 45 69 92 ou au 0477 / 96 10 37.

Pour Parents Désenfantés : 010 / 24 59 24 ou au 0489 / 44 82 23

Espace Papillon (organisé par le groupe Cancer et Psychologie)

Cette asbl organise des groupes de parole et des ateliers pour frères et soeurs d'un enfant décédé, quelle qu'en soit la cause. Il y a des groupes pour enfants et pour adolescents ainsi que des consultations individuelles.

Ces rencontres sont payantes et ont lieu

- à Charleroi
- à Namur
- à Liège

Contact

Charleroi

Boulevard Zoé Drion, 1
6000 Charleroi
Tél: 0474 / 71 69 91

Namur

Rue Louis Loiseau, 39
5000 Namur
Tél: 081 / 81.31.99

Liège

Quai St Léonard, 6
4000 Liège
Espace-Papillon Enfants : 0493 / 56.09.22
Espace-Papillon Ados : 0473 / 13.83.48

wallonie@canceretpsychologie.be

Les livres pouvant vous aider à traverser le deuil

Livres pour adultes

- ARENES Jacques : « Dis, un jour, moi aussi, je mourrirai ». Ed. Fleurus 1998. (Bibliothèques de Boussu, Jemappes, Pâturages).
- BEAUDET Line et DE MONTIGNY Francine : « Lorsque la vie éclate : l'impact de la mort d'un enfant sur la famille ». Seli Anslan, 1997.
- FAURE Christophe : « Vivre le deuil au jour le jour ». Ed. Albin Michel 1996. (Bibliothèques de Quaregnon et de Dour).
- HANUS Michel : « Comment surmonter son deuil ». Ed. Josette Lyon 2006.
- KUBLER-ROSS Elisabeth : « Une lettre à un enfant devant la mort ». Ed. Tricorne, 1992.
- KUBLER-ROSS Elisabeth : « La mort et l'enfant ». Ed. Du rocher 1994
- ENCREVE-LAMBERT Marie-Hélène : « La mort expliquée aux enfants ». Ed. Bayard,1999. (Bibliothèques de Frameries, Quaregnon, St Ghislain, Mons, Jemappes, Dour, Boussu).
- CLERGET Stéphane : « Quel âge aurait-il aujourd'hui ? » Ed. Fayard.
- GRIL J. : « Vivre après la mort de son enfant ». Ed. Albin Michel, 2007.
- HANUS M. : « Le mot de l'enfant ».
- OPPENHEIM D. : « Parents en deuil. Le temps reprend son cours ». wEres 202
- MARTINEAU E. : « Surmonter la mort d'un enfant attendu ».
- CYR M./ CLEMENT I. : « Fausse couche, vrai deuil », 2013.
- PINET N. : « Lorsque la grossesse devient tristesse », 2011.
- SOUBIEUX M-J. /SOULE M. : « Le berceau vide », 2013.

- FRECHETTE-PIPERNI S. : « Les rêves envolés », 2005.
- HAUSSAIRE-NIQUET C. : « L'enfant interrompu », 1998.
- AYMARD P. / SCHUL L. : « Elle s'appelait Victoire », 2011.
- SARNOFF SCHIFF H. : « Parents en deuil » (Ed. Laffont)
- COURTON L. : « Parents orphelins » (Ed. Montréal-Québec)
- TOULAT J. : « Ces enfants du ciel » (Ed. Fayard)
- RYAN R. S. : « L'insoutenable absence » (Ed. de l'Homme)
- FLIS-TREVES M. : « Le deuil de la maternité ». Paris : Ed. Laffont,2001
- FRECHETTE PIPERINI S. : « Les rêves envolés : traverser le deuil d'un tout petit ». Ed. Mortagne,2005.
- GAREL M., LEGRAND H. : « L'attente et la perte du bébé à naître », Ed. Albin Michel, 2005

Livres pour enfants

À partir de 3-4 ans

- PLANCHIN E., SINTES A.-S. : « La petite sœur de Virgile », Contes pour penser à l'endroit, Association chemin des étoiles, 2011.
- ARIYEL Anne-Isabelle et David , « Léa n'est pas là », 2007
 À télécharger sur <http://www.livredelea.fr/> ou à commander, pour la version papier, sur www.petiteemilie.org
 Destiné aux frères et soeurs aînés pour leur dire l'impensable : ce petit frère, cette petite soeur qui était dans le ventre de leur maman ne rentrera pas à la maison. Un album très accessible, pour parler même aux plus jeunes.
- LIMB S. et MUNOZ C. : « Reviens grand-mère ». Mijade 1994.(Bibliothèques de St Ghislain, Mons, Jemappes, Quaregnon et Pâturages).

- ELZBIETA : « Petit lapin Hoplà » (Ed. Pastel)
- VARLEY S : « Au revoir Blaireau » (Ed. Gallimard)
- VELTHUIJS : « La découverte de Petit-Bond » (Ed. Ecole des Loisirs)
- AURIOT Anne : « Le grand frère de mes rêves » (Ed. Association l'Enfant sans nom-Parents endeuillés)
- LOEDEC-JORG C. : « Falikou » Ed. Le buveur d'encre, 2006. (Bibliothèques de St Ghislain, Pâturages et Jemappes).

À partir de 5 ans

- BOURGUIGNON L. et D'HEUR V. : « Vieil éléphant », Mijade 2004 (Quaregnon, St Ghislain, Pâturages, Jemappes, Boussu).
- DUBOIS Claude-K et GILSON P. : « L'étoile de Léa », Mijade 2004. (Bibliothèques de Boussu, Quaregnon, St Ghislain, Frameries, Quiévrain, Pâturages).
- WEITZE M. : « Pourquoi le petit éléphant rose devint triste et comment il retrouva le sourire », Bohem Press, 1999. (Bibliothèque de Boussu)
- DELVAL M-H et WENSELL U. : « Un petit frère pour toujours », Ed. Bayard Poche 2002.

À partir de 6 ans

- ROBBERECHT T. et GOOSSENS P. : « Eva et Lisa », Ed. Père castor Flammarion 2004 (Bibliothèques de Jemappes, Mons et Pâturages).
- KALDHOL M et OYEN W. : « Adieu Valentin ». Pastel. (Bibliothèques de Mons, Jemappes, St Ghislain et Frameries).

À partir de 8 ans

- HUSTON L. et N : « Vera veut la vérité » L'école des loisirs, 1994. (Bibliothèques de Boussu, Jemappes, St Ghislain, Quaregnon, Pâturages, Frameries).

- GORALEZYK P. : « Pourquoi faut-il mourir un jour ? », Les essentiels milan junior (Pâturages).
- ZEEVAERT S. : « Max mon frère », Ed. Bayard poche. (Bibliothèques de Mons et Jemappes).
- Auschitzk A, & Novi N. : « Quelqu'un que tu aimais est mort... » (Ed. Bayard)
- Delacampagne C : « Faut-il avoir peur de la mort ? » (Ed. Brin de Philo)
- LABBE B. & Puech M. : « La vie et la mort »

Adolescents

- LOWRY L. « Un été pour mourir », Ed. Duclot, 1982. (Bibliothèques de Frameries, Jemappes, Quaregnon, Dour, Mons, Boussu, Pâturages et St Ghislain).

Les bibliothèques de la région

- La Rolandine
Avenue de l'enseignement, 2
7330 Saint-Ghislain
- Bibliothèque communale de Boussu
Rue Léon Figue, 19
7300 Boussu
- Bibliothèque Jean de La Fontaine
Boulevard du Château 16, 7800 Ath
068 / 26 92 40



Les formalités indispensables

Malgré ces moments difficiles, vous devrez faire face à certaines formalités. Ces dernières peuvent vous paraître floues ou compliquées. N'hésitez pas à venir nous en parler.

Déclaration de décès

- Tout enfant né sans vie doit être déclaré lorsque la durée de la grossesse atteint **au moins 180 jours**. L'enfant doit être enterré ou incinéré. Vous avez la possibilité de mentionner les prénoms.
- Pour **un fœtus de moins de 180 jours de grossesse**, vous n'êtes pas obligés de déclarer le décès, il ne reçoit donc pas officiellement de prénom. Mais vous pouvez lui en donner un qui ne sera pas mentionné sur les documents administratifs.

Inhumation

- Certaines communes prévoient une parcelle spéciale dans le cimetière, réservée à l'inhumation des fœtus de moins de six mois. Le nom du fœtus et celui des parents ne peut être mentionné. Selon votre souhait, le fœtus peut être incinéré.

Mutuelle

- Veillez également à remplir les formalités auprès de votre mutuelle.



Une maman a écrit ce texte en observant la réaction de sa petite fille de 5 ans face à la mort de son frère.

Papa dit qu'il est parti,
maman dit qu'il est mort,
mais il était encore là hier,
je ne comprends pas bien ce qu'ils ont dit.

Papa a l'air très triste,
maman pleure tout le temps,
tout ça c'est bien ennuyeux,
c'est parce que mon frère est mort.

Son ours en peluche est sur son lit,
ses pyjamas dans le tiroir,
dormir seule, ça fait peur,
fermons la porte du placard.

Papa dit qu'il est au ciel,
et je me demande où c'est.
Maman dit que nous y serons tous un jour
mais je n'en suis pas si sûre.

Je voudrais être un magicien,
savez-vous ce que je ferais ?
Je le ferais sortir d'un seul coup de cette boîte,
il pourrait courir et jouer avec moi.

Mais les magiciens, c'est pas vrai,
du moins c'est ce qu'a dit maman,
alors je crois que je devrai dormir toute seule
et que Lancey devra être mort.

Centre Hospitalier EpiCURA asbl
Siège social :
rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour

T. : 078 / 150 170
www.epicura.be



EpiCURA
mon hôpital